



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 046 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 17 octobre 2012

Président

M. Mark Warawa

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mercredi 17 octobre 2012

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)): La séance est ouverte.

Madame Duncan.

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais proposer en séance publique ma motion:

Qu'étant donné que, pendant plus de 40 ans, la Région des lacs expérimentaux, RLE, a fourni aux décideurs publics du Canada ainsi que du monde entier de la recherche exceptionnelle et unique en son genre dans des domaines comme les écosystèmes d'eau douce, et que le gouvernement doit décider bientôt s'il procédera au remédiation, à la fermeture ou au transfert de la RLE à un tiers, le Comité entreprenne immédiatement une étude sur la RLE, la recherche qui y est effectuée, les impacts de cette dernière sur les politiques publiques et les conséquences éventuelles de la fermeture, du remédiation ou du transfert de la RLE à un tiers.

J'aimerais tenir un vote public à ce sujet, s'il vous plaît.

Le président: Madame Rempel.

Mme Michelle Rempel (Calgary-Centre-Nord, PCC): Je propose que le comité poursuive ses travaux à huis clos.

Le président: Nous avons une motion, qui est une motion dilatoire, qui propose de poursuivre à huis clos.

(La motion est adoptée.)

[La séance se poursuit à huis clos.]

[La séance publique reprend.]

• (1540)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux représentants du ministère de l'Environnement et de Parcs Canada à la 46^e séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Chaque témoin aura jusqu'à 10 minutes, puis nous vous poserons des questions. Bienvenue encore une fois. Ce sera Mme Poter d'Environnement Canada qui aura la parole en premier.

Mme Virginia Poter (directrice générale, Service canadien de la faune, ministère de l'Environnement): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, merci beaucoup de nous donner l'occasion de venir témoigner devant le comité.

Je m'appelle Virginia Poter, et je suis directrice générale du Service canadien de la faune à Environnement Canada.

Le sujet est la conservation urbaine; je vais donc essayer de vous donner un point de vue à ce sujet. La conservation urbaine désigne la protection et la gestion des espèces et des espaces écologiques précieux à l'intérieur et autour des villes, ainsi que des services écosystémiques qu'elles offrent. Comme les définit Conservation de la nature Canada, les activités de conservation urbaine peuvent protéger la biodiversité dans les zones urbaines ou encore maintenir ou améliorer le bien-être des habitants en milieu urbain.

La biodiversité, soit la variété de la vie sur terre, présente d'importants avantages pour les centres urbains et les citoyens. Par exemple, la gestion du paysage dans le bassin hydrologique influe sur la quantité et la qualité de l'eau qui atteint les rivières et qui est disponible aux populations urbaines. Les terres humides retiennent l'eau durant les pluies abondantes ou le ruissellement et purifient l'eau avant de la rejeter dans les réseaux de pluies souterraines qui alimentent ensuite la rivière.

Les pertes importantes de terres humides entraînent une augmentation du ruissellement et, ensuite, une baisse de la qualité de l'eau dans la rivière. Nous ne pensons pas forcément à ce que cela signifie de perdre ces choses avant d'en subir les conséquences. Par exemple, les spécialistes s'entendent pour dire que le tsunami en Asie et l'ouragan Katrina auraient été beaucoup moins destructeurs si la végétation des côtes et les terres humides n'avaient pas été anéanties.

Les gestes posés par les gens peuvent avoir une incidence positive ou négative importante sur la biodiversité. Les citoyens s'intéressent de moins en moins à la conservation et à l'environnement. Il est important que les Canadiens urbains se sentent concernés par la conservation en vue de favoriser la participation accrue de la collectivité et des intervenants aux activités d'intendance. Si nous aidons les Canadiens à prendre conscience et à reconnaître la valeur de la nature et à se sentir proches de cette dernière, nous suscitons un soutien à l'égard des politiques et des programmes de conservation dans tous les ordres de gouvernement.

La conservation urbaine favorise une population qui est en meilleure santé physique et mentale et qui est plus productive au travail et au sein de la collectivité. Parallèlement, les zones urbaines du Canada ont des répercussions importantes sur la biodiversité. Le principal facteur de la diminution de la biodiversité au Canada est la destruction et la fragmentation de l'habitat. Tout comme l'augmentation du développement industriel et la conversion en terres agricoles, l'urbanisation est reconnue comme étant une cause importante de la perte et de la fragmentation de l'habitat.

La zone totale des terres urbaines au Canada a presque doublé entre 1971 et 2001. Environ 80 p. 100 de la population canadienne vit dans des zones urbaines, et ce nombre devrait atteindre 90 p. 100 d'ici 2050. Plus de 60 p. 100 des Canadiens vivent dans des villes de plus de 100 000 habitants.

Les régions urbaines occupent à peine un quart du paysage canadien, mais elles sont souvent situées dans des endroits qui sont particulièrement riches en biodiversité, comme les zones côtières et les vallées fluviales, et il s'agit de régions où l'incidence de la perte d'habitat peut être disproportionnée par rapport à l'importance de la perte. Par exemple, 90 p. 100 des Canadiens vivent au sud le long de la frontière avec les États-Unis, où se trouvent une biodiversité et des écosystèmes vulnérables. En outre, l'expansion urbaine peut modifier les bassins hydrologiques, dégradant la qualité de l'eau pour la biodiversité aquatique et augmentant les risques d'inondations. Dans le passé, certains écosystèmes, notamment des terres humides et des forêts, ont été particulièrement touchés par le développement urbain.

Les villes et les autorités locales sont particulièrement bien placées pour implanter des solutions de biodiversité adaptées aux priorités et aux besoins locaux. La conservation de la biodiversité a été traditionnellement perçue comme le domaine et la responsabilité des gouvernements nationaux, provinciaux et territoriaux. Cependant, les administrations municipales ont commencé à reconnaître que leur rôle est de plus en plus pertinent, surtout compte tenu de l'urbanisation croissante. Ce lien a été officiellement reconnu dans la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et pris en compte dans le nouveau Partenariat mondial sur les villes et la diversité biologique.

Les villes peuvent appuyer la conservation de la biodiversité de multiples façons par l'utilisation des terres et la planification urbaine, le leadership et la prestation de services communautaires. Les pratiques exemplaires comprennent les toits verts; la plantation d'espèces indigènes; l'infrastructure verte; la protection des pollinisateurs; la protection et la restauration des espèces, des terres humides et des forêts; la restauration des friches industrielles; la plantation d'arbres pour lutter contre les îlots thermiques; la conservation de l'eau; et la naturalisation des cours d'école.

En 2010, Environnement Canada a publié, en partenariat avec le Conseil international pour les initiatives écologiques communales du Canada, les *Séries d'études de cas sur les villes et la biodiversité*, qui présentent les pratiques exemplaires en matière de gestion et de protection de la biodiversité urbaine. Elles indiquent certains des chefs de file reconnus à l'échelle internationale parmi les villes canadiennes, comme Edmonton, Montréal et Calgary, mais également des petites villes qui s'engagent à tenir compte de la biodiversité dans leurs plans et leurs programmes, comme Guelph, Wolfville et Trois-Rivières.

● (1545)

Par exemple, Guelph travaille actuellement à la création d'un parc de pollinisateurs en vue d'assurer la protection de l'habitat pour les espèces pollinisatrices, comme les abeilles et les colibris, et d'agir à titre de modèle pour les futurs parcs.

Edmonton a fait de l'éducation sur l'importance de la biodiversité un effort local important. La ville a intégré la biodiversité et a reconnu les rôles que peuvent jouer différents intervenants et groupes communautaires.

Par l'entremise de vastes programmes de réécologisation visant à restaurer les paysages fragiles et endommagés, Grand Sudbury est un exemple de ce qui est possible grâce à la réintroduction de la nature dans la ville.

Montréal est active dans les réseaux locaux et internationaux qui visent à échanger des connaissances, des leçons apprises et des approches novatrices en matière de protection de la biodiversité urbaine.

Toronto a mis en oeuvre des lignes directrices sur l'aménagement accueillant pour les oiseaux et un règlement sur les toits verts en collaboration avec des groupes communautaires, des parties intéressées et des universitaires.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux peuvent contribuer aux efforts locaux de différentes façons. Leur rôle peut être notamment d'établir des cibles et des objectifs nationaux, de fournir un soutien scientifique et technique, d'assurer l'éducation et la sensibilisation, d'offrir des fonds d'intendance, de mettre en place des dialogues et des partenariats et d'élaborer des approches écorégionales locales.

Ils peuvent aussi appuyer les mesures à l'échelle locale grâce à l'échange de renseignements et de connaissances. Voici de bons exemples de rapports: le rapport intitulé *Prendre soin de la biodiversité du Canada*, qui porte sur l'état et les tendances des écosystèmes, et le rapport *State of the Environment in the Northwest Territories*. Le Québec a également publié en 2010 un guide sur la biodiversité et l'urbanisation.

En réponse au nouveau plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique, le Canada élabore des objectifs et des cibles nationaux en matière de biodiversité pour 2020. En fonction du rôle important des gouvernements locaux, l'une des cibles proposées par un groupe de travail fédéral-provincial-territorial est axée sur l'intégration de la conservation de la biodiversité dans les plans et les stratégies des municipalités.

Voici des exemples de programmes d'Environnement Canada et de partenariats qui soutiennent la conservation urbaine: les BioTroussees créées par la Biosphère pour encourager les Canadiens à aller à l'extérieur et à découvrir la biodiversité dans leur quartier, leurs parcs et leurs espaces urbains; le programme de financement communautaire ÉcoAction; le Programme des dons écologiques; le Programme de conservation des zones naturelles; et le Programme d'intendance de l'habitat.

Environnement Canada participe également à de nombreuses initiatives locales qui concernent les villes et les collectivités, notamment des initiatives relativement aux écosystèmes du bassin des Grands Lacs et du littoral du fleuve Saint-Laurent.

Dans le discours du Trône de 2011, le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer un plan de conservation national. Le gouvernement a fait participer une grande variété de partenaires et d'intervenants en vue d'explorer la façon dont nous pouvons utiliser nos réussites et trouver de nouveaux moyens de travailler ensemble pour faire progresser les objectifs du Canada en matière de conservation.

Au printemps 2012, votre comité a entrepris une étude sur l'élaboration d'un plan de conservation national. Cette étude a recommandé qu'une partie importante d'un plan de conservation national soit consacrée à rapprocher les Canadiens urbains de la nature et à les sensibiliser à la conservation urbaine.

Aujourd'hui, le gouvernement a présenté sa réponse à l'étude du comité sur le plan de conservation national, et nous l'avons approuvée. En collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires et intervenants, la conservation urbaine serait une partie essentielle d'un plan de conservation national. Pendant que nous poursuivons nos efforts en vue d'élaborer le plan, il n'y a aucun doute que le témoignage et les conclusions de cette étude sur la conservation urbaine permettront de formuler d'autres commentaires utiles.

Étant donné la croissance continue des zones urbaines au Canada, qu'il s'agisse de la taille de la population ou de la zone géographique, il sera de plus en plus important de mettre l'accent sur des programmes et des initiatives de conservation à long terme qui permettent de maximiser la biodiversité urbaine et les avantages qu'elle offre.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Campbell, c'est votre tour.

Vous avez 10 minutes.

M. Andrew Campbell (vice-président, Relations externes et expériences du visiteur, Parcs Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de nous donner l'occasion de participer à l'étude du comité permanent portant sur les pratiques de conservation en milieu urbain au Canada. **Mes propos seront axés aujourd'hui sur la contribution de Parcs Canada à la conservation en milieu urbain et sur le rôle que cette agence exerce dans ce domaine. Cette contribution découle du mandat de Parcs Canada, qui s'exprime ainsi:** Au nom de la population canadienne, l'Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Ce mandat justifie le travail que nous exécutons partout au pays dans les régions urbaines, rurales et sauvages. Nous protégeons, gérons et accueillons nombre de visiteurs dans un réseau formé de 44 parcs nationaux, de 167 lieux historiques nationaux et de 4 aires marines nationales de conservation.

• (1550)

[Français]

Créé en 1911, Parcs Canada est le premier service de parcs nationaux à avoir été établi au monde. Les précurseurs de notre réseau de parcs avaient compris que l'expérience du monde naturel pouvait être profondément enrichissante et émouvante et qu'elle pouvait être bénéfique, tant pour le milieu et les systèmes naturels que pour l'économie. Et c'est encore vrai aujourd'hui.

[Traduction]

Parcs Canada est le plus grand fournisseur de produits touristiques naturels et historiques au Canada. Nous protégeons des écosystèmes dont la superficie totale est égale à celle de l'Allemagne. Ces destinations offrant des sites naturels à couper le souffle et constituant des réalisations majeures en matière de conservation sont les pierres angulaires de l'industrie touristique canadienne. Un récent rapport révèle que les contributions économiques de Parcs Canada et des millions de visiteurs dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada influent grandement sur l'économie canadienne, puisqu'elles favorisent la création d'emplois et assurent des revenus à des entreprises locales partout au Canada. Ces retombées ont apporté 3,3 milliards de dollars à l'économie canadienne en 2008-2009.

Au-delà de cette simple contribution monétaire, Parcs Canada participe aussi à l'assainissement de l'air et de l'eau, comme Virginia l'a mentionné, grâce à la conservation d'endroits précieux pour les Canadiens, qu'ils vivent en milieu rural ou urbain. Par exemple, la protection du bassin hydrographique du parc national Banff permet d'assurer un approvisionnement vital en eau potable, d'offrir des

activités récréatives et de soutenir des agriculteurs et des industries bien au-delà de ses frontières.

Parcs Canada protège aussi des écosystèmes durables qui servent de refuges ou de zones migratoires essentielles pour de nombreuses espèces. C'est le cas notamment pour les fauvettes et les monarques dans le parc national de la Pointe-Pelée, des espèces qui sont un chaînon important de la chaîne écologique dans les régions urbaines.

On pourrait considérer à juste raison que l'approvisionnement en eau potable, en air pur et les bénéfices économiques engendrés par les aires naturelles sont la contribution majeure de Parcs Canada à la conservation. Pourtant, ils n'englobent qu'une partie de l'héritage que perpétue Parcs Canada pour l'ensemble de la population canadienne sur le plan de la conservation urbaine. On pourrait aussi avancer que le rôle le plus important qu'exerce Parcs Canada en ce qui a trait à la conservation consiste à donner l'occasion aux Canadiens en milieu urbain d'entrer en contact direct avec la nature, contribuant ainsi à mieux faire connaître les enjeux liés au développement durable et au patrimoine naturel et suscitant un sentiment de fierté devant ces efforts de conservation qui sont une pierre angulaire de notre identité canadienne.

[Français]

De très nombreuses études ont démontré comment l'exposition à des environnements naturels pouvait aider l'être humain à gérer le stress, la maladie et les blessures, tout en améliorant chez lui la concentration et la productivité.

[Traduction]

En dépit de ces bienfaits, nous sommes aux prises avec le fait que la proportion de la population canadienne qui a des liens directs avec son patrimoine culturel ou naturel est en décroissance. Cette tendance nous donne un indice des changements plus importants qui sont en cours au Canada. Nous formons une société de plus en plus urbanisée. Par exemple, plus de 80 p. 100 de la population canadienne habite maintenant dans les grandes villes. Nous assistons aussi à une grande évolution démographique: la population n'a jamais été aussi diversifiée sur le plan ethnique, notamment dans les grands centres urbains; nous sommes plus dépendants de la technologie et nous voyons de nouvelles tendances en ce qui a trait au temps consacré aux loisirs. On notera également que les citoyens sont, en moyenne, beaucoup plus jeunes que les personnes vivant en milieu rural.

Parcs Canada occupe donc une position privilégiée pour amener les Canadiens à vraiment saisir l'importance de préserver les trésors naturels du Canada et aussi d'en profiter. Plusieurs enquêtes nationales ont révélé d'importantes différences entre les attitudes des visiteurs et des non-visiteurs en ce qui a trait à l'importance de la protection des régions naturelles. Par exemple, si une personne a déjà visité une aire protégée, elle sera plus susceptible de se montrer favorable à ce que l'on continue à protéger les régions naturelles et elle voudra en jouir davantage. Il y a un lien direct entre la connaissance, l'expérience et la conservation.

Nous continuons à créer de nouveaux parcs nationaux. En fait, au cours des dernières années, la superficie des aires protégées a augmenté de 50 p. 100, incluant des endroits iconiques tels que l'Île-de-Sable, Nahanni, les Îles-Gulf et Naats'ihch'oh. Ces endroits sont des sources d'inspiration qui peuvent amener la population urbaine du Canada à appuyer des mesures de conservation.

En même temps, le gouvernement a demandé à Parcs Canada d'entreprendre le processus pour l'établissement du parc urbain national de la Rouge, dont le concept est unique. Il inclut la conservation d'atouts naturels et culturels, de l'agriculture renouvelable, des occasions d'apprentissage et une grande variété d'activités récréatives.

● (1555)

[Français]

Au cours des dernières années, aucun autre pays n'a augmenté la superficie de ses aires protégées autant que le Canada, et Parcs Canada a l'intention de continuer dans cette direction. Dans le but d'aider les néo-Canadiens à mieux saisir le sens de la conservation en milieu urbain, on tient maintenant des cérémonies de citoyenneté dans les parcs et lieux historiques nationaux, tels que le parc national Banff et le lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier. Nous travaillons de concert avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne pour donner l'occasion aux nouveaux citoyens canadiens de jouir pleinement du patrimoine naturel du Canada en leur offrant un laissez-passer culturel.

[Traduction]

Travailler avec les jeunes Canadiens est aussi important pour augmenter la sensibilisation, comme l'a démontré le programme Mon passeport Parcs, qui permet, chaque année, à des centaines de milliers d'élèves de huitième année et de deuxième secondaire d'avoir accès gratuitement aux sites de Parcs Canada partout au pays.

Le bénévolat est une activité fort recherchée dans les sites de Parcs Canada. Que ce soit par l'élimination d'espèces envahissantes dans la réserve de parc national Pacific Rim, la participation à des projets de recherche en compagnie de chercheurs amateurs dans le parc national Banff ou l'étude des ouaouarons dans le parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent, les citoyens ont l'occasion de participer et d'agir.

Un autre rôle important, c'est l'établissement de partenariats avec de nombreux organismes, comme des ONG, des sociétés privées et des groupes communautaires, pour qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent se familiariser avec la richesse de nos parcs et lieux historiques nationaux, soit sur place, soit dans les milieux urbains où nos partenaires se trouvent.

À titre d'exemple, l'activité d'initiation au camping tenue au cours des deux dernières années dans plus d'une centaine d'endroits partout au Canada, dont la citadelle d'Halifax et le fort Langley, a rassemblé des milliers de jeunes, dont beaucoup de nouveaux arrivants, qui ont vécu une première expérience du camping, grâce à un partenariat avec Mountain Equipment Co-op et l'Association internationale de vélo de montagne.

Parcs Canada collabore aussi avec des établissements tels que le Zoo de Calgary, l'Aquarium de Vancouver, le Musée royal de l'Ontario et le Musée canadien de la nature. Ces projets mettent l'accent sur la conservation et encouragent les participants à explorer de près l'habitat d'animaux magnifiques. En visitant un parc national ou en agissant au sein de leur propre collectivité, les Canadiens peuvent aider ces espèces à prospérer dans la nature.

Monsieur le président, je crois qu'il est essentiel, dans le cadre de l'étude du comité sur la conservation en milieu urbain, de bien comprendre le lien entre la connaissance, l'expérience et l'engagement. Le Canada reste un pays d'espaces immenses, mais notre population tend à se concentrer dans les villes. Pour un nombre croissant de Canadiens, la télévision et Internet sont désormais les principaux moyens de créer des liens avec la nature et l'histoire. Ces

médias sont puissants, certes, mais ils ne valent pas l'expérience personnelle.

La meilleure façon de promouvoir la conservation en milieu urbain est d'encourager les Canadiens à faire l'expérience de leur patrimoine en personne. Les parcs nationaux et les autres aires protégées sont la pierre angulaire de notre approche en matière de conservation. Le grand public, nos nombreux partenaires et intervenants appuient les efforts de Parcs Canada visant à créer des liens avec la population canadienne à l'aide de méthodes novatrices. Ces résultats sont encourageants. C'est d'ailleurs pourquoi le gouvernement a demandé à Parcs Canada de continuer à mettre en oeuvre de nouveaux moyens pour amener les Canadiens à se familiariser avec leur patrimoine naturel et culturel.

Comme je l'ai indiqué, la création du parc urbain national de la Rouge est un bon exemple. Nous espérons que le parc urbain national de la Rouge sera, pour les résidents de la région du Grand Toronto et d'ailleurs, une fenêtre sur Parcs Canada et sur tout ce que nous avons à offrir aux Canadiens. C'est avec plaisir que je vous en dirai davantage au sujet du parc urbain national de la Rouge au cours des prochaines semaines.

J'espère que les points que j'ai soulevés aujourd'hui ont pu montrer de quelle façon Parcs Canada s'acquitte de plusieurs rôles importants en matière de conservation en milieu urbain. Premièrement, nous contribuons à l'assainissement de l'eau et de l'air en gérant de grandes aires protégées. Deuxièmement, nous ouvrons les voies nécessaires pour que le public puisse se rapprocher de la nature, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Enfin, nous jouons un rôle essentiel pour faire connaître aux Canadiens en milieu urbain des endroits qui suscitent en eux le désir de préserver l'environnement et la fierté de le faire dans ce formidable pays.

Je vous remercie; c'est avec plaisir que je répondrai aux questions des membres du comité.

● (1600)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons amorcer notre première série de questions. Chaque intervenant disposera de sept minutes. Madame Ambler, vous avez la parole.

J'aimerais rappeler que nous avons une portée précise. Dans vos questions, je vous demanderais de vous en tenir à cela. Premièrement, qu'est-ce que la conservation urbaine? Deuxièmement, quels pourraient être les objectifs de rallier les citoyens du Canada autour de la conservation? Troisièmement, quelles sont les meilleures pratiques au Canada en la matière? Quatrièmement, quelles sont les initiatives de conservation urbaine qui ont cours actuellement? Quels en sont les meilleures pratiques et les défis? Cinquièmement, quels sont les avantages de la conservation urbaine pour l'économie, la santé, la biodiversité et la société? Sixièmement, comment définit-on un espace protégé? Et septièmement, quel rôle devrait jouer le gouvernement fédéral dans la conservation urbaine?

Veuillez avoir cela à l'esprit lorsque vous poserez des questions; c'est à ces questions que les témoins sont prêts à répondre.

Madame Ambler.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Je vous remercie, tous les deux, d'être venus aujourd'hui alors que nous entreprenons notre étude sur la conservation urbaine. Je pense que le sujet suscite un grand enthousiasme, particulièrement chez moi. Je représente une circonscription urbaine, mais elle est située sur la rive du lac Ontario et elle est traversée par la rivière Credit. Je suis certaine que mes collègues se lassent de l'entendre. C'est le préambule que j'utilise pour toutes les questions. J'en suis très fière, et c'est un cadre enchanteur. J'ai beaucoup d'intérêt pour ce sujet.

Aussi, le président a parlé de la portée de l'étude et a indiqué que nous parlons des meilleures pratiques; je me demandais si vous pourriez nous donner des exemples précis.

Une de mes questions portera sur la restauration des friches industrielles. La raison pour laquelle je pose la question, c'est qu'il y a, en particulier, un projet qui est mis en oeuvre dans la partie sud de Mississauga, et la restauration des friches industrielles sera une partie importante du projet. Nous examinons des façons novatrices de le faire. Vous connaissez peut-être une méthode plus ancienne qui donne de bons résultats et dont vous pourriez nous parler. Je suppose que Mme Poter serait mieux placée pour répondre, mais je pourrais me tromper.

Vous pouvez répondre comme bon vous semble.

Mme Virginia Poter: J'admets que je n'ai pas beaucoup d'expérience en matière de restauration des friches industrielles.

Je sais que la ville de Sudbury a entrepris beaucoup de travaux. Je me rappelle que dans ma tendre enfance, il y a un certain nombre d'années, j'ai traversé Sudbury et que ce qu'on voyait, c'était un paysage plutôt morne. Si vous allez à Sudbury aujourd'hui, vous verrez que c'est assez beau; il y a beaucoup de verdure, beaucoup de grands espaces et beaucoup de zones naturelles, ce qui est le reflet d'une collectivité saine et d'une planification urbaine très astucieuse.

Je sais que la ville y a consacré beaucoup d'efforts. Je ne suis pas en mesure de dire comment la ville du Sudbury s'y est prise pour y arriver. Tout ce que je peux dire, c'est que le résultat semble assez bon. Il pourrait être utile de convoquer quelqu'un de Sudbury pour vous donner quelques faits à ce sujet.

Mme Stella Ambler: Merci; c'est un bon début. Je vous en suis reconnaissante.

Monsieur Campbell.

M. Andrew Campbell: J'ajouterais une chose. De toute évidence, le long du canal de Lachine — qui est un site de Parcs Canada —, nous avons dû restaurer un certain nombre de friches industrielles en collaboration avec la ville de Montréal, notamment. Il y a certainement une série de pratiques exemplaires auxquelles les différentes villes ont recours dans d'autres secteurs pour restaurer les sites. Je n'ai pas la liste sous la main aujourd'hui, mais nous pourrions vous envoyer des documents sur les travaux que nous avons réalisés le long du canal de Lachine.

Mme Stella Ambler: Merci. Je vous en serais reconnaissante.

Je me souviens d'avoir entendu dire, un moment donné, que dans le cadre du projet du secteur riverain de Toronto, on a eu recours, sur place, à des techniques de restauration très perfectionnées et aux études les plus récentes. Je crois que cela a d'abord été utilisé aux Pays-Bas et que nous avons importé cette technologie pour ce projet.

Merci. Je vais étudier cela plus en profondeur de mon côté.

Je vais passer à une question d'ordre plus pratique. Dans beaucoup de cas, comme pour le projet dans la partie sud de Mississauga, il y a ce que l'on pourrait appeler des sites inesthétiques que nous devons

contourner lorsque nous faisons la promotion de zones de conservation urbaines ou que nous les créons. Ils sont une réalité, comme l'usine de traitement d'eau de Lakeview, qui a une superficie de 67 acres et qui est là pour rester, car elle sert à assainir l'eau et approvisionner les municipalités de Mississauga, Brampton, une partie de Caledon. De plus, nous avons récemment conclu une entente pour l'approvisionnement de la région de York en eau potable.

Nous devons composer avec ce genre de choses. Pensez-vous que c'est possible? Pensez-vous que cela nuit de quelque façon que ce soit à l'atteinte de notre objectif en matière de conservation urbaine? Quels conseils pourriez-vous nous donner sur la façon de promouvoir la conservation urbaine et pour inciter les citoyens à se rapprocher de la nature tout en demeurant réalistes relativement aux genres de choses qui doivent être faites dans les villes?

• (1605)

Mme Virginia Poter: Je vais commencer, mais si cela se corse, je vais céder la parole à mon collègue.

Je pense qu'il est possible de prévoir le plan d'une ville et, la plupart du temps, il n'est pas nécessaire de recommencer du début. Les gens habitent déjà les villes, et ces dernières sont en expansion. Je pense que les villes qui connaissent le plus de succès sont celles où l'on pense à ce qu'on veut qu'elles soient dans 20, 30 ou 40 ans. Des installations comme les usines de traitement des déchets et les routes sont des infrastructures essentielles à la vie en ville. Les bons plans d'urbanisme doivent tenir compte du caractère nécessaire de ces choses.

Je ne suis pas urbaniste, mais quand on y pense, je crois que l'on pourrait avoir un plan un peu plus axé sur les espaces ouverts, les espaces verts et la façon de les relier, par exemple. Dans le cas d'un emplacement inesthétique, on pourrait envisager de l'entourer d'espaces verts afin d'essayer de le dissimuler ou d'établir une barrière entre cet endroit et les secteurs où habitent les gens. Voilà certains aspects qui devraient être étudiés par les urbanistes, à mon avis.

Edmonton est une ville très bien conçue. On y trouve des corridors de conservation. Initialement, on a beaucoup réfléchi à la façon de créer une ville plus qu'habitable, mais qui permet tout de même d'obtenir des résultats en matière de conservation et d'offrir les services dont nous avons tous besoin et que nous voulons, en tant que citoyens.

Mme Stella Ambler: Formidable. La planification est la clé.

Mme Virginia Poter: C'est ce que je crois.

Le président: Le temps est écoulé, malheureusement.

Mme Stella Ambler: Très bien; merci.

Le président: Madame Leslie, vous avez sept minutes.

Mme Megan Leslie (Halifax, NDP): Merci à vous deux. J'ai des questions qui découlent de votre témoignage.

Madame Poter, vous avez parlé de la fragmentation. Vous avez dit que la superficie des terres urbaines a doublé pendant cette période. C'est un fait intéressant — et plutôt alarmant, à mon avis — quand on étudie les façons de conserver des terres en milieu urbain, car il faut définir ce qui est urbain. Un secteur peut être considéré comme rural aujourd'hui, mais ce ne sera peut-être pas le cas dans deux ou trois ans.

Comment peut-on prévoir la protection de zones urbaines qui ne sont pas encore en milieu urbain? Doit-on réserver des terres que nous croyons susceptibles d'être touchées par l'étalement urbain? Comment peut-on établir un plan à cet égard?

Mme Virginia Poter: Je vais essayer de répondre. C'est une question difficile.

Je commencerai par dire que la planification de l'utilisation du territoire relève surtout des provinces et des territoires. Je pense qu'en tant que fonctionnaires fédéraux, et en tant que gouvernement fédéral, nous pouvons donner de l'information aux provinces et territoires sur la façon dont ils pourraient envisager de planifier le territoire de sorte qu'il soit adapté à la vie urbaine ou demeure rural.

Du point de vue d'Environnement Canada, au sein du Service de la faune, nous pourrions nous pencher sur les secteurs importants pour les oiseaux, par exemple. Nous faisons, entre autres, la planification régionale de conservation des oiseaux et travaillons depuis un moment à déterminer les secteurs sur lesquels nous voulons nous concentrer pour obtenir des résultats, plutôt que sur d'autres secteurs quand même importants, mais qui représentent des habitats de moins bonne qualité pour les oiseaux.

Je pense que le gouvernement fédéral peut notamment diffuser de l'information. Je parle d'un genre d'information. D'autres parties du gouvernement auraient aussi de l'information utile pour les provinces et territoires, lorsqu'ils planifient l'expansion urbaine, etc.

Au fédéral, nous pouvons aussi faciliter le dialogue sur les pratiques exemplaires. J'ai beaucoup parlé d'Edmonton. Montréal a une excellente réputation, pour ce qui est de l'intégration de la conservation et de la biodiversité dans la ville.

Comment fait-on pour faire progresser une ville qui n'est peut-être pas rendue aussi loin dans sa réflexion sur le sujet? C'est un rôle que le gouvernement peut jouer: faciliter ce genre de discussion.

Les outils et les pratiques exemplaires peuvent parfois aussi être utiles. Dans certains cas, nous l'avons fait au moyen du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril. Nous avons versé des fonds pour aider à la création d'une boîte à outils servant à l'élaboration de règlements écologiques et comportant des modèles. Ce n'est certainement pas la façon dont vous devez absolument le faire, mais si vous envisagez de le faire, c'est une façon possible.

• (1610)

Mme Megan Leslie: J'aimerais poursuivre là-dessus. De toute évidence, nous avons des problèmes de compétences pour toutes sortes de choses au Canada, parce qu'il s'agit d'un État fédéral. Je pense au programme d'intendance. Je pense à la façon dont nous pouvons faire preuve de leadership en donnant accès aux ressources. Par exemple, nous pourrions dire qu'il y a des fonds pour ceux qui décident de faire de la planification urbaine d'une certaine façon. La carotte plutôt que le bâton.

Le programme d'intendance en est un exemple, mais connaissez-vous d'autres programmes qui favorisent de cette façon la conservation urbaine?

Mme Virginia Poter: Au sein d'Environnement Canada, nous avons le programme ÉcoAction. Il ne s'adresse pas qu'aux villes; il s'adresse aux Canadiens qui cherchent à faire la promotion de pratiques ayant des effets positifs sur l'environnement et tout ça. Les gens peuvent faire une demande dans le cadre du programme et, selon ce qu'ils proposent, ils peuvent obtenir du financement. Je ne sais pas si on leur dirait quels projets sont les plus susceptibles de faire l'objet d'un financement. Nous discuterions probablement des résultats que nous recherchons, et de la façon dont les intervenants

pourraient obtenir ces résultats. Mais je ne crois pas que nous voudrions nous trouver dans la situation inverse. Nous leur demanderions comment nous pouvons les aider à atteindre certains résultats.

Mme Megan Leslie: Je ne sais pas si vous serez en mesure de répondre à ma question, car vous jouez des rôles très précis au sein du ministère, mais quelles difficultés le ministère s'attend-il de rencontrer concernant les efforts de conservation, compte tenu des changements climatiques? Est-ce une question qui relève de vos compétences et à laquelle vous pouvez répondre?

Mme Virginia Poter: La façon dont j'envisage les changements climatiques découle vraiment de mon mandat. Au Service de la faune, nous nous soucions des espèces en péril. Nous avons des aires protégées et des oiseaux migratoires. Par rapport aux changements climatiques, nous pensons aux modifications que pourraient subir les paysages à la suite de ces changements et aux moyens d'aider la faune à s'y adapter. Nous souhaitons des paysages fonctionnels permettant aux espèces de se déplacer dans des corridors. Nous cherchons des aires protégées utiles aux déplacements de la faune. Dans les zones de peuplement important d'oiseaux par exemple, nous faisons le point sur l'état actuel de nos connaissances et nous essayons de prévoir leur évolution. Voilà quelle serait notre approche.

Mme Megan Leslie: Est-ce que pour l'instant le Service de la faune envisage des mesures d'atténuation, ou simplement des mesures d'adaptation.

Mme Virginia Poter: Nous nous attachons surtout aux mesures d'adaptation.

Mme Megan Leslie: À cause de votre directive, je suppose. D'accord.

Il serait intéressant d'avoir l'avis d'autres gens du ministère pour se faire une idée du tableau d'ensemble.

• (1615)

Le président: Merci.

Monsieur Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Vous avez tous les deux fait allusion à la dichotomie qu'il y a entre les régions rurales et urbaines. Je ne crois pas que les chiffres démographiques pour les régions rurales soient aussi inquiétants que vous le dites; cela dépend de la définition qu'on en fait, mais je ne vais pas couper les cheveux en quatre à ce sujet. Je conviendrais avec vous qu'il y a un déséquilibre assez important entre les populations des régions urbaines et celles des régions rurales.

Comment peut-on encourager la conservation urbaine de façon à combler le fossé qui sépare le Canada urbain et le Canada rural?

M. Andrew Campbell: Nous commençons à voir une évolution très prometteuse dans ce domaine. Je vais vous donner quelques exemples d'initiatives sur lesquelles nous nous sommes penchés. L'une d'entre elles, annoncée il y a environ un an, est celle des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada — Duc et duchesse de Cambridge. Ces jeunes ont pris contact avec leurs pairs afin d'envisager des moyens de combler le fossé en mobilisant des jeunes des régions rurales et d'autres des régions urbaines. Leurs modes de communication se sont beaucoup améliorés. Ils ont cherché des moyens de faire partager les expériences que vivent les gens qui sont plus proches de la nature et celles que vivent les citoyens.

L'an dernier, par ailleurs, le ministre de l'Environnement a organisé une table ronde sur Parcs Canada, où l'on a accordé la priorité aux jeunes. Lorsque l'on songe à ces initiatives, on a certainement un sentiment de conservation. Lorsque l'on pense par ailleurs à l'âge moyen des visiteurs de Parcs Canada, qui est de 51 ans, on voit bien la nécessité de mobiliser la jeunesse. Certaines des initiatives annoncées, telles que Mon passeport Parcs, ont été très utiles pour rassembler les deux groupes.

M. Robert Sopuck: Parfait.

Monsieur Campbell, je reviens à certaines des expressions que vous avez utilisées, à savoir « développement durable » et « agriculture durable » au parc de la Rouge.

Les expressions de « développement durable » et d'« agriculture durable » font appel aux notions d'intendance et d'utilisation qui sont quelque peu étrangères aux citoyens, même si ces derniers consomment quotidiennement des produits de la terre. Pourriez-vous nous parler davantage des mesures que vous allez prendre au parc de la Rouge pour faire valoir l'agriculture? Cela m'intéresse beaucoup.

M. Andrew Campbell: Au parc de la Rouge, nous en sommes pour l'instant à l'étape du concept; nous en parlons aux Canadiens. Le parc aura trois zones, dont une réservée aux infrastructures et une autre à l'agriculture durable. Nous avons consulté à ce sujet la fédération ontarienne de l'agriculture, la fédération régionale de York et le groupe de mennonites qui y vivent depuis des générations. Nous avons consulté ces trois intervenants sur la possibilité d'offrir des baux d'exploitation de plus longue durée, ce qui encouragerait les gens à faire de l'agriculture plus durable que s'ils doivent renouveler leur bail année après année.

Nous avons donc étudié la durée des baux et les types de produits propres à l'agriculture durable. Nous avons aussi cherché à savoir comment la communauté agricole pourrait amener les sept millions de gens qui vivent dans la région du Grand Toronto à s'investir dans l'agriculture.

L'initiative a été passionnante. La communauté agricole y a adhéré sans réserve. C'est fantastique.

M. Robert Sopuck: Je suppose qu'il y aura des programmes d'interprétation sur l'agriculture et l'utilisation durable.

M. Andrew Campbell: Absolument.

M. Robert Sopuck: C'est en effet passionnant. Et votre action est digne d'éloges, car ce qui divise ce pays, ce n'est ni la culture, ni la langue, mais l'écart entre les régions rurales et les régions urbaines. Ce que vous faites est passionnant et j'aimerais être tenu informé de l'évolution du dossier.

J'aimerais maintenant me pencher sur les rivières situées en région urbaine, car ce sont des pôles d'attraction. La plupart de nos villes sont d'ailleurs construites sur des voies d'eau. À Regina, où il n'y en avait pas, on en a construit une. L'eau est très importante dans les régions urbaines.

Pouvez-vous donc nous parler des rivières, des rives et des programmes de conservation des rives dans les régions urbaines?

M. Andrew Campbell: Je peux certainement vous en parler. C'est un de ces sujets à la mode, surtout celui des gardes-rivières. Les Canadiens se sont dits très intéressés à s'associer au gouvernement pour protéger les berges et les espèces. On voit partout des exemples de cet intérêt, depuis les Amis du bassin de la rivière Rouge jusqu'à ceux de la Voie-Navigable-Trent-Severn. Il y a des groupes qui viennent juste d'être créés, que ce soit par les scouts ou les guides, comme celui qui s'intéresse au canal Lachine à Montréal. Dans

nombre de ces régions, cette culture de la conservation s'enrichit de la mobilisation des gens.

• (1620)

M. Robert Sopuck: Excellent.

Le temps passe et j'aimerais parler d'un autre sujet, celui des programmes de pêche à la ligne en milieu urbain. Vous avez utilisé à juste titre le mot « mobilisation ». Ainsi, la pêche à la ligne est l'une des plus importantes activités de mobilisation du public en faveur de la conservation. Il y environ cinq millions de gens qui s'adonnent à la pêche à la ligne dans ce pays. Beaucoup d'entre eux sont des néo-Canadiens qui viennent de cultures où l'on mange beaucoup de poisson. Il suffit de se promener le long des berges dans les zones urbaines pour voir le plaisir que l'on prend à la pêche à la ligne.

Je recommanderais donc fortement d'intégrer un volet « pêche à la ligne » aux programmes de conservation urbaine. L'un de vous aurait-il des commentaires à ce sujet?

M. Andrew Campbell: On voit certainement les gens pêcher dans les parcs nationaux et le long des berges de sites et canaux historiques nationaux. En fait, au cours des consultations que nous avons menées ces dernières années, nous avons constaté que c'est par la pêche à la ligne que les citoyens nouent un lien important avec la nature. Et nous essayons de voir de quelle façon ce lien se rapporte à l'amour des gens pour la nature.

M. Robert Sopuck: On ne peut que se réjouir à l'idée que Parcs Canada devienne un militant de la pêche à la ligne. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Le président: Très brièvement, s'il vous plaît, car votre temps de parole est épuisé.

M. Andrew Campbell: Certainement, cela fait partie du rôle que nous jouons au sein de la Commission canadienne du tourisme et auprès d'organisations comme L'Association de l'industrie touristique du Canada.

M. Robert Sopuck: Merci.

Le président: Madame Duncan, vous avez sept minutes.

Mme Kirsty Duncan: Merci, monsieur le président, et merci aux témoins. Nous vous savons gré de vos témoignages.

Je vais commencer par des points très particuliers et je passerai ensuite à des sujets plus généraux.

J'aimerais premièrement parler des pratiques exemplaires. Pouvez-vous me dire depuis quand, c'est-à-dire à partir de quelle année, l'intégrité écologique constitue le principe primordial de gestion de Parcs Canada?

M. Andrew Campbell: La déclaration fondatrice — et comme je l'ai dit le mandat sur lequel nous travaillons encore aujourd'hui — a été élaborée dans les années 1930 par un résident d'Ottawa qui, en fait, ne vivait pas très loin d'ici. Voilà donc 80 ans que l'intégrité écologique est un volet important de notre mandat.

Mme Kirsty Duncan: Je vais vous poser une question très précise. C'était le principe de gestion primordiale. Y a-t-il encore aujourd'hui des principes de gestion?

M. Andrew Campbell: Oui, en vertu de la loi, l'intégrité écologique est la priorité absolue dans les décisions que nous prenons à propos des parcs nationaux et elle est toujours de mise aujourd'hui.

Mme Kirsty Duncan: Est-ce le principe primordial ou est-ce devenu un principe parmi d'autres? Des intervenants craignent qu'il y ait eu depuis un certain laisser-aller.

M. Andrew Campbell: C'est le principe absolu qui sous-tend toute notre action et, comme le stipule la loi, c'est la priorité absolue dans les décisions que nous prenons. Je n'ai pas d'autre commentaire à faire à ce sujet.

Mme Kirsty Duncan: D'accord, je comprends. Mais lorsque nous parlons de conservation urbaine, l'intégrité écologique devrait être le principe primordial de gestion, n'est-ce pas?

M. Andrew Campbell: Elle continuera d'être la priorité absolue, tant qu'elle sera l'un des fondements de la loi.

Mme Kirsty Duncan: Merci, j'ai bien compris.

Mais comment pouvons-nous protéger l'intégrité écologique en coupant des postes de chercheurs à Parcs Canada?

• (1625)

M. Robert Sopuck: J'invoque le Règlement, car je ne suis pas sûr que la question se rapporte au sujet que nous traitons aujourd'hui, monsieur le président.

Mme Kirsty Duncan: Puis-je répondre?

Le président: Vous pouvez, madame Duncan.

Mme Kirsty Duncan: Je pense que cela a un rapport. Si nous disons en effet que le principe primordial est l'intégrité écologique, nous devons nous assurer qu'il s'agit d'une pratique exemplaire. Et si nous parlons de pratiques exemplaires dans la conservation urbaine, nous devons nous assurer de disposer des mesures de contrôle correspondantes.

Le président: Madame Leslie.

Mme Megan Leslie: Merci, monsieur le président.

Je suis d'accord avec Mme Duncan. Je pense que cela a un rapport, surtout en regard de notre mandat qui consiste à examiner le rôle du gouvernement fédéral. Il s'agit d'emplois fédéraux et de fonctions sans cesse changeantes au gré de compressions incessantes. Il importe donc d'établir de quelle façon les objectifs du ministère changeront en fonction de ces compressions.

Le président: Monsieur Choquette.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Merci, monsieur le président.

Je suis totalement d'accord avec mes deux collègues qui viennent de prendre la parole. Comme vous aimez bien relire le cadre des études, je vais vous laisser l'occasion de le faire. Vous pourrez le faire autant de fois que vous le voudrez. On y voit clairement le rôle que le gouvernement fédéral peut jouer, comme l'ont dit mes collègues. La science, par ailleurs, est absolument nécessaire si on veut établir des pratiques de conservation, notamment en milieu urbain.

D'ailleurs, dans le cadre du plan national de conservation, on avait déjà mentionné que la science était essentielle. Par conséquent, des réductions comme celles qui touchent les lacs expérimentaux et l'écotoxicité dans le fleuve Saint-Laurent nous empêchent d'établir de bons plans, de bonnes pratiques, de bonnes façons de faire et de

disposer de connaissances appropriées pour appliquer un programme de conservation de la biodiversité, qu'elle soit urbaine ou nationale.

C'est pourquoi je considère la question de Mme Kirsty Duncan totalement pertinente et j'exprime mon appui en ce sens.

[Traduction]

Le président: Madame Rempel.

Mme Michelle Rempel: Monsieur le président, je comprends bien les questions de mes collègues. Je pense que l'intégrité écologique est une partie importante du mandat de Parcs Canada. En fait, je pense que notre gouvernement a augmenté de façon significative le financement de Parcs Canada depuis qu'il est au pouvoir. Nous avons en outre accru le financement pour assurer l'intégrité écologique dans l'ensemble du pays et dans diverses régions, où sont notamment menés le programme de conservation des zones naturelles et le programme des dons écologiques. Je pourrais m'étendre encore longtemps sur toutes les mesures que nous avons prises pour promouvoir l'intégrité écologique, sans parler des milliards de dollars que nous avons consacrés à la recherche universitaire, en finançant des organisations non gouvernementales.

En définitive, nous pouvons certainement débattre de ce que le gouvernement a fait pour appuyer l'intégrité écologique et la conservation. Ce que voudrait savoir ma collègue, je pense, c'est de quelle façon sera préservée l'intégrité écologique à Parcs Canada. Je dirais que les questions seraient plus utiles et plus pertinentes si on pouvait les ramener aux principes de la conservation urbaine.

Je n'ai pas entendu d'arguments sur la pertinence des questions par rapport au sujet traité, mais je vous demanderais d'y porter attention avant de prendre une décision.

Le président: Merci.

Monsieur Woodworth, vous avez la parole en ce qui concerne le rappel au Règlement.

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): En ce qui concerne ce rappel au Règlement, je demanderais au président de tenir compte du fait que nous ne devrions pas demander aux témoins de faire des conjectures.

Lorsque M. Choquette mentionne par exemple la Région des lacs expérimentaux, je ne sais pas si ce sujet relève des parcs nationaux que le témoin ignore ou, en fait, du Service canadien de la faune, qu'il connaît bien.

Je sais que l'on ne fonctionne pas ici comme dans un tribunal et que l'on n'a pas forcément à établir des prémisses. Mais je tiens à signaler que le témoin n'a pas établi son aptitude à affirmer qu'il y avait eu des réductions dans les contributions scientifiques au Service canadien de la faune. J'ai l'impression qu'on demande au témoin de faire des conjectures dans des domaines qui dépassent largement son expérience et ses compétences. En rendant votre verdict, j'espère que vous tiendrez compte du caractère éventuellement inopportun de la démarche.

• (1630)

Le président: Merci.

C'est au tour de Mme Duncan d'intervenir à propos du rappel au Règlement.

Mme Kirsty Duncan: Merci, monsieur le président.

J'aimerais rappeler que la secrétaire parlementaire a souligné l'extrême importance des contrôles. Et c'est par la science que l'on peut s'assurer que ces contrôles sont effectifs.

Parcs Canada a fait l'objet de reproches. On dit que les coupures sapent la santé et l'intégrité de parcs renommés du Canada, qu'elles mettent en péril des sites du patrimoine mondial, qu'elles font diminuer considérablement le nombre des chercheurs, et qu'elles nuisent aux rapports que nous entretenons avec les peuples autochtones ainsi qu'aux communautés rurales. Si nous disons que l'intégrité écologique est le principe primordial de gestion, nous devons faire en sorte que notre action soit fondée sur la science.

J'aimerais que ma question figure au compte rendu puisqu'elle porte sur les moyens de protéger l'intégrité écologique, ce qui ressort de pratiques exemplaires, au moment où l'on supprime des postes de chercheurs.

Le président: Monsieur Lunney, vous intervenez par rapport au rappel au Règlement.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Avec tout le respect que je dois à ma collègue, je reconnais son enthousiasme pour la science. Nous parlons ici de la compréhension que nous avons de systèmes écologiques complexes. La science y aura toujours sa place.

Mme Kirsty Duncan: Il faut donc la maintenir.

M. James Lunney: Nous parlons aujourd'hui de conservation urbaine. Nous parlons ici d'un sujet qui se situe à un niveau beaucoup plus fondamental. Nous parlons d'écosystèmes qui ont été perturbés. Nous parlons de sensibiliser la jeunesse aux systèmes écologiques. Les pratiques exemplaires dans ce domaine ne sont pas si compliquées que cela. Nous en avons quelques bons exemples dont j'aurais le plaisir de vous parler dans ma prochaine intervention. En fait, il s'agit de deux sujets complètement différents.

Le président: D'accord, je crois que tout a été dit sur ce rappel au Règlement et je tiens à vous en remercier.

Je déclare que les questions débordent le cadre du débat. La façon dont on a posé la question sur les compressions à Environnement Canada déborde le cadre du débat. Dois-je rappeler au comité le cadre du débat?

Mme Michelle Rempel: Certainement.

Le président: Bon, j'ai entendu un oui.

Premier point, qu'est-ce que la conservation urbaine? Deuxième point, comment faire en sorte que les citoyens se sentent concernés par la conservation? Le troisième point porte sur les pratiques exemplaires de conservation urbaine au Canada. Quelles initiatives de conservation urbaine a-t-on entreprises? Quelles sont les pratiques exemplaires et les défis à relever en la matière? Quels sont les avantages associés à la conservation humaine au plan de l'économie, de la santé, de la biodiversité et des affaires sociales? Comment définir un espace protégé? Finalement, quel est le rôle du gouvernement fédéral dans la conservation urbaine?

J'inviterais donc Mme Duncan à en tenir compte et à ne pas déborder de ce cadre.

Mme Kirsty Duncan: Merci, monsieur le président.

Je reviens au sujet de l'intégrité écologique.

C'est un sujet passionnant, monsieur Campbell. Vous dites que nous allons prochainement entendre parler davantage du parc de la Rouge. Est-ce exact?

M. Andrew Campbell: Oui, c'est exact.

Mme Kirsty Duncan: D'autres intervenants ont témoigné la semaine dernière. Ils semblent très préoccupés par l'intégrité écologique. Pouvez-vous nous expliquer comment l'intégrité écologique sera assurée dans le parc de la Rouge?

M. Andrew Campbell: Oui, bien sûr.

L'intégrité écologique ne concerne pas un environnement urbain comme celui du parc national de la Rouge et n'en sera pas le principe directeur. Ce sera plutôt la santé écologique. Nous sommes en train de travailler avec l'Union internationale pour la Conservation de la Nature afin d'établir diverses définitions du terme « écologique ».

Dans un milieu urbain, l'intégrité écologique serait le fait de rétablir des processus naturels. Je ne crois pas que la majorité des résidents de Markham, de Toronto et d'autres municipalités souhaitent voir de grandes inondations dans le bassin hydrographique de la Rouge. D'ailleurs, les résidents l'ont bien dit. Ils ne veulent pas que l'on arrête de lutter contre les feux de forêt. Ils ne souhaitent pas non plus voir une politique de non-intervention en ce qui concerne le mouvement de certaines espèces migratoires et des espèces envahissantes.

Il y a certes un petit groupe qui adhère au principe de l'intégrité écologique, mais il y a beaucoup plus de personnes qui, lors des consultations, se sont exprimées pour dire que c'est la santé écologique qui conviendrait mieux dans ce cas.

• (1635)

Mme Kirsty Duncan: J'ai du mal à comprendre, car vous avez indiqué que dans les textes législatifs existants, il est question d'intégrité écologique.

M. Andrew Campbell: Oui.

Mme Kirsty Duncan: Vous parlez maintenant de santé écologique. J'aimerais revenir aux intervenants qui craignent qu'il n'y ait un assouplissement des normes. Cela vaut-il uniquement pour le parc de la Rouge? Pour les parcs urbains? Pour tous les projets de conservation urbaine?

M. Andrew Campbell: La vaste majorité, et je dis bien la vaste majorité, des organisations non gouvernementales écologiques craignent que nous n'établissions l'intégrité écologique comme principe pour le parc urbain national de la Rouge, ce qui, à mon avis...

Mme Kirsty Duncan: Oui, nous avons bien compris qu'il ne faudrait pas lutter contre les feux de forêts.

M. Andrew Campbell: J'ai du mal à répondre à votre question. Si je reviens, je me préparerai davantage. Je n'ai pas toute la documentation nécessaire ici devant moi. Je ne savais pas que nous allions parler de façon aussi précise du parc de la Rouge aujourd'hui.

Mme Kirsty Duncan: D'accord.

Je vais élargir le champ de mes questions. Lorsqu'il est question de conservation urbaine et des parcs, comme vous l'avez dit, les textes législatifs parlent d'intégrité écologique. Dans l'avenir, lorsqu'il s'agira de conservation urbaine, quelles seraient vos recommandations pour le comité?

M. Andrew Campbell: Pour ce qui est de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, je n'ai rien entendu qui me porterait à croire que l'intégrité écologique ne serait plus la priorité. En ce qui concerne le parc urbain national de la Rouge, il semble que la santé écologique serait le principe le mieux adapté, et il faudra donc créer un cadre législatif différent.

Mme Kirsty Duncan: Toujours au chapitre de la conservation urbaine, quelle serait votre recommandation en ce qui concerne les pratiques exemplaires?

M. Andrew Campbell: En ce moment, je vous recommanderais que l'on établisse une définition de la santé écologique dans une loi et que l'on s'en serve pour le parc urbain national de la Rouge.

Mme Kirsty Duncan: Merci.

Ma prochaine question vise les deux témoins. Quels sont les aspects de la conservation urbaine qui sont les plus urgents au Canada?

Madame Poter, pouvez-vous nous remettre votre liste complète? Notre étude en sera d'autant plus renforcée.

En fait, pouvez-vous tous les deux me remettre vos listes?

Le président: Malheureusement, le temps s'est écoulé et je vais demander à Mme Poter de vous répondre rapidement.

Mme Virginia Poter: Je vais revenir à ma déclaration. Ce sont les municipalités qui établissent les cadres juridiques et les règlements administratifs pour leur localité. Heureusement, les responsables de la planification tiennent compte de la nécessité d'intégrer la conservation en milieu urbain. Avec tout le respect que je dois à mon collègue de Parcs Canada, il ne s'agit pas uniquement des parcs. Il faut y avoir des corridors. Des toits verts. Planter des arbres. Il y a beaucoup plus de facteurs que les parcs, qui sont eux-mêmes un élément très important.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Quach, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie nos deux témoins d'être ici avec nous aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Poter.

Vous avez parlé des programmes d'Environnement Canada qui aident les groupes à travailler à la conservation urbaine. Vous avez parlé, notamment, du Programme d'intendance de l'habitat. Je me demandais si vous saviez si les critères avaient été modifiés ou s'il y avait eu des changements. En effet, tous les groupes du Québec qui ont fait des demandes à ce programme n'ont pas reçu de réponse. Habituellement, ils reçoivent une réponse en avril. Des représentants d'Ambioterra et de Nature Québec, entre autres, ont communiqué avec nous. Avez-vous des nouvelles à ce sujet?

[Traduction]

Mme Virginia Poter: La sélection des projets retenus dans le cadre du Programme d'intendance de l'habitat a eu lieu et on a envoyé des lettres aux responsables des divers projets, donc je ne sais pas comment répondre lorsque vous dites qu'aucun projet n'a été approuvé au Québec.

Il faudrait que je vérifie, mais il me semble que bon nombre de projets ont été approuvés au Québec, c'est même un cinquième des projets approuvés. Il faudrait cependant que je vérifie mes données. À ma connaissance, des projets ont été approuvés.

• (1640)

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: D'après vous, les critères ont-ils changé?

[Traduction]

Mme Virginia Poter: Il existe divers programmes dont des programmes nationaux. Ces programmes ne visent pas uniquement les centres urbains. Le Programme d'intendance de l'habitat vise à encourager les mesures qui améliorent l'habitat des espèces en péril.

Comme nous le savons, l'enjeu principal des espèces en péril, c'est l'habitat. Nous disposons d'un fonds dont nous nous servons pour encourager les mesures d'intendance qui sont bénéfiques à l'égard des espèces en péril.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Merci beaucoup.

J'ai d'autres questions pour M. Campbell.

Vous avez dit qu'il y a une importante création d'emplois chez Parcs Canada. Vous avez également parlé du plus important rôle de Parcs Canada, c'est-à-dire de donner l'occasion aux Canadiens en milieu urbain d'entrer en contact avec la nature et de développer un sentiment de fierté envers les efforts de conservation. Vous avez parlé aussi du lieu historique national du Canal-de-Lachine, où il y a eu des activités de restauration cet été.

Par contre, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu des compressions ou des fermetures hâtives dans ces lieux historiques nationaux cet été. Il y en a eu une dans ma circonscription. En effet, il y a eu une fermeture hâtive du lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay. Par ailleurs, on a remplacé les guides par des panneaux. Les visiteurs n'ont donc plus de contact avec de vrais guides. Ceux-ci répondaient aux questions, donnaient des conseils et créaient des activités interactives pour permettre aux visiteurs d'avoir de meilleures connaissances des activités éducatives.

De plus, les activités éducatives à la Biosphère de Montréal ont été complètement arrêtées par le gouvernement. Comment voyez-vous toutes ces compressions, alors qu'on dit qu'on crée des emplois et qu'on essaye de valoriser aussi cette expérience. Que pouvez-vous nous dire au sujet du travail des guides et de leur l'importance dans ces lieux?

[Traduction]

Le président: Madame Rempel, qui souhaite faire un rappel au Règlement.

Mme Michelle Rempel: Je suis d'accord avec ma collègue qui dit que Parcs Canada occupe un rôle important pour ce qui est de la conservation urbaine. Cependant, je conteste la prémisse de sa question qui laisse entendre que la capacité d'offrir ces programmes a été atteinte d'une façon quelconque. C'est ce que sous-tend sa question. Je suis entièrement en désaccord. On pourrait plutôt affirmer que notre gouvernement a non seulement augmenté le financement et les capacités de Parcs Canada dans le domaine des sciences, des activités éducatives et des activités de conservation, mais il a également étendu les aires de parc protégées dans ce pays.

Notre gouvernement a augmenté de plus de 50 p. 100 les aires de parc protégées depuis qu'il est au pouvoir, ce qui est une mesure d'une importance énorme.

Premièrement, la question repose donc sur une prémisse qui est entièrement fautive. C'est inacceptable, et c'est un manque de respect à l'égard de nos témoins ici présents qui travaillent dur en vue de maintenir notre capacité.

Deuxièmement, je n'ai rien entendu dans la question de ma collègue qui porte sur les principes de conservation urbaine.

C'est trompeur, non seulement pour nos témoins qui doivent répondre aux questions, mais pour quiconque qui écoute nos délibérations, notamment compte tenu du bilan très positif de Parcs Canada et de notre gouvernement. Nous venons de recevoir deux grands prix. L'un de la Fédération mondiale de la faune et l'autre d'une association qui reconnaît le travail dans le domaine de l'intégrité écologique réalisée par Parcs Canada.

Je le répète, la prémisse de la question est complètement fausse. Je ne suis pas du tout d'accord et je conteste sa pertinence.

[Français]

Le président: Monsieur Choquette, la parole est à vous.

M. François Choquette: Merci, monsieur le président.

Il est clair que la question de ma collègue, Mme Quach, s'adressait à M. Campbell et concernait Parcs Canada. Donc, je pense que M. Campbell était vraiment la bonne personne pour répondre à cette question.

De plus, nous voulons faire de la conservation urbaine. Mon collègue, M. Lunney, a mentionné précédemment qu'il voulait que les citoyens puissent se rendre dans les parcs et visiter nos attractions ainsi que nos milieux naturels. Je ne vois pas en quoi la question de mon honorable collègue, qui demande tout simplement si les guides et le contact humain peuvent aider notre relation avec la nature, doit être perçue comme étant à l'extérieur du cadre de notre étude.

Au contraire, je pense qu'elle est fort pertinente. Je n'élaborerai pas sur les commentaires de Mme Rempel relativement à toutes les bonnes choses que font les conservateurs en matière d'environnement et de conservation. On sait qu'il y a eu récemment des diminutions de services dans plusieurs parcs du Canada. Une saison a également été écourtée. Alors, si on raccourcit la saison durant laquelle on a accès à nos parcs et à nos services, je ne vois pas comment on peut dire qu'on améliore l'accessibilité aux parcs urbains et aux parcs du Canada.

Au contraire, si on veut faire une étude au sujet de la conservation urbaine et si on veut donner l'accès à ces parcs, je pense qu'on peut se poser la question à savoir quel est le meilleur accès à ceux-ci. S'agirait-il d'une pancarte, d'un écriteau ou serait-ce quelqu'un qui accueille les visiteurs pour présenter l'historique et l'aspect environnemental du parc?

Par exemple, on parlait précédemment du programme d'intendance de l'habitat. Je suis heureux qu'on en ait parlé parce que c'est aussi un problème à Drummondville. Les représentants de la ville font, depuis des années, des demandes de subvention. Ils ont toujours reçu leur subvention mais, soudainement, ils n'en reçoivent plus. Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec fait vraiment un travail exceptionnel. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif. Cependant, l'organisme n'a pas reçu de subvention cette année non plus.

Donc, si on veut avoir un programme de conservation urbaine, c'est le genre de questions qu'on doit se poser. On a des programmes, comme vous l'avez mentionné, madame Poter, qui appuient une conservation urbaine. À ce moment-là, c'est normal qu'on vous pose des questions à cet égard. Alors, je ne vois pas pourquoi on se ferait interrompre à tout moment sur des questions touchant la science ou des programmes. D'ailleurs, c'était dans la présentation de Mme Poter.

Je ne pense pas que vous soyez offusqué, monsieur le président, ou que des conservateurs se soient offusqués lorsqu'elle a nommé le programme de financement communautaire ÉcoAction, le Programme de dons écologiques, le Programme de conservation des

zones naturelles et le Programme d'intendance de l'habitat. Donc, il me semble que c'est normal que l'on puisse poser des questions à cet égard.

Excusez-moi d'avoir pris beaucoup de temps, mais cela venait du fond de mon cœur et ça commençait un peu à me taper sur les nerfs.

• (1645)

[Traduction]

Le président: Madame Duncan, souhaitez-vous faire un rappel au Règlement?

Mme Kirsty Duncan: Oui, monsieur le président.

À mon avis, nous devons suivre une approche juste et équilibrée qui est toujours fondée sur la preuve. C'est la Semaine nationale des sciences et de la technologie, et pourtant il y a la Région des lacs expérimentaux, la Station de recherche du lac Kluane et le Laboratoire de recherche atmosphérique en environnement polaire. Ce dernier a déjà été fermé. Il semble que nous perdons nos stations de recherche. Il faut le souligner.

Il faut également rendre à César ce qui lui appartient. Ainsi, nous reconnaissons l'importance de la création du parc Nàáts'ihch'oh, mais nous devons également reconnaître le fait que ce parc n'est pas aussi grand que ne l'auraient voulu les intervenants et que les grizzlis et les caribous ne sont pas protégés.

Pour ce qui est de la preuve, il reste que Parcs Canada a vu son budget fondre de 29 millions de dollars. Tout au long de l'été, on a critiqué les atteintes à la santé et à l'intégrité de nos parcs de renommée et la réduction du nombre de scientifiques.

Il faut le reconnaître lorsqu'on parle des pratiques exemplaires. Nous voulons livrer une étude de grande qualité. Nous voulons avancer de solides recommandations tout en sachant qu'il y a des réalités sur le plan de la gestion. Il faut le reconnaître également.

Je crois que la question de ma collègue est tout à fait pertinente et j'espère qu'elle recevra une réponse.

Le président: À vous, madame Leslie.

Mme Megan Leslie: Merci, monsieur le président.

Ce sera à Mme Quach de défendre la pertinence de sa question.

J'aimerais indiquer qu'il ne revient pas aux députés du parti ministériel, exception faite des secrétaires parlementaires, de contester la prémisse sur laquelle repose une question. Nous avons ici présents des témoins parfaitement compétents qui peuvent corriger Mme Quach si elle affirme des choses qui ne sont pas vraies. Je ne crois pas que ce soit aux députés du parti ministériel de le faire.

• (1650)

Le président: Madame Quach, allez-y.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Je veux simplement ajouter qu'il y a eu des compressions cet été et que des faits le prouvent. Le gouvernement veut cesser les activités d'éducation et de sensibilisation à la Biosphère, à Montréal. Or c'est le seul musée en Amérique du Nord qui offre des activités de sensibilisation en matière de conservation urbaine ainsi que des activités visant à promouvoir ce patrimoine naturel. Il s'agit aussi de culture et de fierté face à l'identité canadienne. Ce sont vraiment des faits. Il n'y a rien d'inventé dans ce que je vous dis. Vous pourrez le vérifier dans les journaux et probablement même dans le site de Parcs Canada.

Cette question me tient vraiment à coeur parce qu'on parle ici de conservation urbaine, de création d'emplois, de contribution à l'économie et de l'établissement d'autres parcs de Parcs Canada. Or, d'un autre côté, on coupe des emplois qui sont cruciaux quant au développement de la conservation urbaine dans la population.

La question visait à savoir comment les guides pouvaient jouer un rôle de premier plan en matière de conservation urbaine. Je vais l'adresser à M. Campbell.

[Traduction]

Le président: Madame Rempel, vous aurez le dernier mot sur ce rappel au Règlement.

Mme Michelle Rempel: Oui, bien sûr. En ce qui concerne ce qu'a dit ma collègue sur le rôle des députés du parti ministériel et autre, je crois que nous, en tant que législateurs et participants qui sommes ici pour discuter de la validité des politiques et de leur orientation future et surtout pour effectuer une étude sur un sujet aussi sérieux, nous avons le droit de nous prononcer sur les observations qui sont inexactes.

Par exemple, on a dit que des postes scientifiques ont été supprimés. Dans les faits, nous avons augmenté les crédits accordés au Groupe consultatif des trois Conseils à des niveaux records. Nous avons augmenté le nombre de chaires de recherche du Canada afin d'accroître la capacité de recherche de nos universités. Nous avons accordé un plus grand budget à la Fondation canadienne pour l'innovation pour doter le pays d'une infrastructure dans ce domaine. Il est donc faux d'affirmer que la capacité scientifique a été réduite.

Je ne suis pas d'accord. Je crois qu'il nous incombe, en tant que législateurs, de réagir lorsque de telles observations inexactes sont avancées. J'espère que vous en tiendrez compte lorsque vous prendrez votre décision, monsieur le président.

Le président: Merci.

Je crois que nous avons discuté suffisamment de ce point. Mme Duncan a soulevé la question des suppressions à Environnement Canada. J'ai bien indiqué que cela ne relevait pas de notre étude. Pendant le temps qui leur est attribué, les membres du comité peuvent aborder de nombreux sujets. On peut espérer que ces sujets sont pertinents. Il faut que les questions posées au témoin soient tout à fait en rapport avec le sujet à l'étude. Cependant, si les membres veulent être créatifs et aborder d'autres sujets pendant leur temps de parole, c'est bien leur droit.

Madame Quach, vous avez parlé d'un lieu historique national. Vous avez avancé votre opinion selon laquelle il y a eu des réductions, des fermetures hâtives, des guides qui avaient été remplacés par des panneaux et l'élimination de biosphères. Lorsque vous avez demandé si ces réductions étaient justifiées et s'il devait y avoir des panneaux ou des guides, vous avez dépassé les limites de l'étude, comme l'a fait Mme Duncan.

Vous disposez d'une minute et de 15 secondes. Vous pouvez affirmer ce que vous voulez, mais les questions que vous poserez aux témoins doivent être en rapport avec l'étude.

Merci.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur Campbell, pourriez-vous nous expliquer comment les guides contribuent à la valorisation des sites de Parcs Canada?

[Traduction]

M. Andrew Campbell: Les guides-interprètes ainsi que l'interprétation sans personnel jouent un rôle au sein de Parcs Canada

depuis longtemps. Lorsqu'on parle de guides et d'interprétation sans personnel, les gens doivent aussi se souvenir qu'il existe de nouvelles technologies et savoir que le choix ne se réduit pas uniquement à des panneaux ou à des êtres humains. D'autres formules sont possibles.

C'est sûr que les guides offrent un contact personnel avec les visiteurs, mais il y a d'autres moyens d'offrir une interprétation. Nombreux sont les visiteurs au Louvre, ou encore au Musée des beaux-arts du Canada, qui chaque année se servent d'outils d'interprétation. Ils sont guidés dans ces musées au moyen de la technologie. Parcs Canada cherche à établir un équilibre.

• (1655)

Le président: Merci, votre temps s'est écoulé.

Monsieur Woodworth, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. Stephen Woodworth: Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins et les remercier d'être parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

Je ne veux pas que vous vous sentiez négligé, monsieur Campbell, mais je vais consacrer mes cinq minutes à des sujets que je souhaite aborder avec Mme Poter.

En ce qui concerne les pratiques exemplaires de la conservation urbaine, je suis intéressé par ce que vous avez dit sur un groupe de travail fédéral-provincial-territorial qui vise à intégrer la protection de la biodiversité aux projets et stratégies des municipalités. Pouvez-vous me dire quand ce groupe de travail a été créé? Savez-vous par qui?

Mme Virginia Poter: Je suis désolée, mais je ne sais pas quand le groupe de travail a été créé.

M. Stephen Woodworth: D'accord.

Pouvez-vous nous parler des travaux de ce groupe de travail ou encore de son champ de compétence?

Mme Virginia Poter: Je ne connais pas très bien les groupes de travail et je m'en excuse.

M. Stephen Woodworth: Ça va.

Pouvez-vous nous parler davantage des objectifs que vous avez mentionnés? Je m'excuse de vous mettre sur la sellette, mais la question m'intéresse. J'aimerais bien obtenir plus de renseignements.

Mme Virginia Poter: Je suis désolée, j'avais mal compris votre question. Je croyais que vous parliez des groupes de travail urbains. Il existe effectivement un groupe de travail fédéral-provincial-territorial qui cherche à établir des objectifs en ce qui concerne l'application au Canada de la Convention sur la diversité biologique.

M. Stephen Woodworth: C'est justement le groupe de travail que vous avez mentionné et celui qui m'intéresse.

Mme Virginia Poter: Je m'excuse, j'avais mal compris. Je ne sais pas quand le groupe a été créé. Le groupe m'a contactée cet été. Je ne connais pas très bien son parcours, mais je sais qu'il a été très actif dans ses démarches avec les provinces et les territoires. La semaine prochaine, nous allons nous réunir avec nos collègues d'autres régions du pays lors d'une téléconférence des sous-ministres adjoints afin d'en apprendre davantage sur les délibérations qui ont porté sur les objectifs. Le groupe de travail cherche à réduire les objectifs désignés comme étant ambitieux lors de la conférence de 2010 des parties à la convention.

M. Stephen Woodworth: La convention? Laquelle?

Mme Virginia Poter: La Convention sur la diversité biologique.

M. Stephen Woodworth: Merci.

Mme Virginia Poter: Nous sommes en train d'établir une série d'objectifs visant divers aspects de la biodiversité, dont les aires protégées et les espèces en péril, ainsi que la capacité des centres urbains du Canada d'incorporer la biodiversité dans leurs efforts de planification. Nous apprendrons les résultats des délibérations du groupe de travail la semaine prochaine. En fin de compte, nous chercherons à faire approuver cet objectif ainsi que d'autres liés à la Convention sur la diversité biologique au cours des prochains mois.

M. Stephen Woodworth: D'accord.

Je m'intéresse justement à savoir comment on établit des priorités dans le domaine de la conservation urbaine. On a indiqué que 90 p. 100 de la population vit dans un rayon de 100 milles de la frontière américaine. C'est justement mon cas. Votre service peut-il m'aider, moi législateur, à comprendre où les écosystèmes non protégés les plus précieux risquent davantage d'être menacés par les zones urbaines grandissantes? Comprenez-vous ma question?

• (1700)

Mme Virginia Poter: Nous réalisons un éventail d'analyses à ce sujet. Un programme que je considère particulièrement bénéfique est financé par le gouvernement du Canada. Il s'agit du programme de conservation des zones naturelles, mis en oeuvre par Conservation de la nature Canada, ou CNC, et Canards Illimités. CNC excelle dans l'art d'élaborer ce qu'elle appelle l'élaboration des plans directeurs. Dans le cadre de ce programme, l'organisme s'intéresse particulièrement aux régions situées au sud du 60° parallèle, c'est-à-dire le Sud du Canada.

L'organisme examine les aires prioritaires au chapitre de la conservation et établit un plan afin de déterminer les régions et les propriétés à acquérir, et d'inclure des terres protégées au programme. Il applique un coefficient d'équivalence d'au moins 2:1 et parfois même plus élevé. À ce jour, 3 000 kilomètres carrés ont été inclus dans le programme. Ici encore, comme le programme cible particulièrement le Sud du Canada, il y a un chevauchement à proximité de la frontière, où se concentre la plus grande partie de la population.

M. Stephen Woodworth: Je pourrais demander à l'organisme comment il établit ses cibles, je suppose.

Mme Virginia Poter: En effet, et nous fournissons certainement de l'information au programme.

M. Stephen Woodworth: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Choquette, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. François Choquette: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur et madame, d'être avec nous aujourd'hui.

J'aimerais parler un peu de ma circonscription, Drummond, et de la ville de Drummondville.

Nous avons beaucoup d'efforts à faire en matière de conservation urbaine. Malgré la bonne volonté des élus municipaux, nous faisons face à d'importantes difficultés dans ce domaine. Étant donné que la ville croît à une vitesse exponentielle, les zones résidentielles, industrielles et commerciales prennent de l'expansion. Bien sûr, il y a beaucoup de conséquences à cela, la première étant la disparition de nos forêts et des milieux humides. Des efforts se font, par exemple pour qu'une forêt, en l'occurrence le Boisé de la Marconi, devienne un milieu naturel urbain et que les gens puissent la visiter.

Par contre, comme je le mentionnais plus tôt, des problèmes subsistent. L'accroissement de la ville fait en sorte que de moins en moins de milieux naturels survivent. C'est pourquoi on crée de plus en plus de parcs artificiels. Comme vous le savez probablement, la conservation n'y est pas aussi efficace. La biodiversité des parcs urbains n'est pas aussi grande que celle des parcs naturels.

Ma question est assez simple et elle concerne, bien sûr, le Programme d'intendance de l'habitat.

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec est un organisme à but non lucratif qui travaille très fort. Ses actions concrètes visent à préserver la biodiversité urbaine et à rendre accessible l'information concernant notamment les espèces en voie de disparition ou menacées, par exemple une sorte de tortue vivant dans notre région.

J'aimerais savoir si le Programme d'intendance de l'habitat est très efficace.

[Traduction]

Mme Virginia Poter: Peut-être aborderais-je la question sous l'angle suivant. Le programme d'intendance de l'habitat est une initiative nationale, qui ne vise pas exclusivement les centres urbains, même si ces derniers peuvent proposer des projets satisfaisants aux critères. L'objectif de ce programme consiste à appuyer la restauration, la protection et l'identification des habitats importants pour les espèces menacées, la priorité étant accordée à celles qui figurent dans la Loi sur les espèces en péril, notamment celles qui sont menacées ou en danger. Voilà l'objectif du programme. Il ne vise pas expressément à soutenir un régime de conservation urbaine, mais il peut y contribuer.

Si je peux me permettre, je parlerais d'une collaboration très réussie entre les ONG, la Ville de Montréal et la province de Québec concernant l'écoterritoire du corridor de la rivière à l'Orme, qui couvre 180 hectares le long de la rivière. Il englobe un éventail d'habitats pour les oiseaux, les oiseaux de proie, le castor et même la tortue géographique, dont vous avez parlé, il me semble. Le corridor comporte des zones agricoles, des terres humides, des cours d'eau et des forêts, et ce, en plein coeur du territoire urbain de Montréal.

• (1705)

[Français]

M. François Choquette: J'aimerais savoir s'il est normal que le conseil régional n'ait pas encore reçu de nouvelles concernant le Programme d'intendance de l'habitat.

[Traduction]

Mme Virginia Poter: Je serai claire. Il nous est arrivé de tarder à répondre aux promoteurs de projet. Nous nous efforçons d'accélérer le processus qui nous permet de leur envoyer l'avis.

[Français]

M. François Choquette: Il est donc encore possible qu'il reçoive des nouvelles bientôt.

[Traduction]

Mme Virginia Poter: Oui, je le crois, mais j'ignore qui n'en a pas encore reçu. Je crains que quelqu'un n'ait pas encore été informé.

[Français]

M. François Choquette: Merci.

Est-ce qu'il me reste un peu de temps?

[Traduction]

Le président: Je crois qu'il vous en reste un peu.

M. François Choquette: Que voulez-vous dire par un peu?

Le président: Encore 30 secondes.

[Français]

M. François Choquette: Trente secondes, c'est très peu.

J'aimerais vous remercier de votre présence. Également, je voudrais répéter l'importance de la recherche pour qu'il y ait une biodiversité urbaine ou nationale. Il faut de la recherche et il faut appuyer des gens comme ceux du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, qui font du travail sur le terrain. Ils connaissent les endroits qu'on doit protéger. Je pense qu'il n'y a rien de mieux que d'appuyer des groupes comme ceux-ci qui sont des groupes à but non lucratif, qui font un travail merveilleux, et qui connaissent les différentes régions et les différents endroits qu'on doit protéger.

Je répète qu'au Québec, il y a un grave problème. C'est probablement la même chose ailleurs au Canada. Je parle de la déforestation et de la perte des milieux humides. C'est vraiment un problème très grave. Vous avez mentionné tout à l'heure le problème de la fragmentation, qui est un grave problème auquel il faut s'attaquer. Je souhaite qu'on trouve des solutions à cet égard parce que, à Drummondville, c'est vraiment un enjeu très important.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Choquette.

Mme Virginia Poter: Je me permettrais peut-être de faire remarquer que nous avons établi un partenariat: le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, dans le cadre duquel nous travaillons main dans la main. Le Québec adhère quant à lui au Plan conjoint des habitats de l'Est, une collaboration où les gouvernements fédéral et provincial, des ONG et des participants des États-Unis versent des fonds pour acquérir des terres humides, essentielles pour les sauvagines, mais aussi pour la population et la conservation.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lunney, vous disposez de cinq minutes.

M. James Lunney: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de nous apporter leur soutien alors que nous entreprenons notre étude.

Je souhaite poursuivre la discussion sur le travail de Parcs Canada. Vous avez soulevé quelque chose d'intéressant au sujet des jeunes ambassadeurs du duc et de la duchesse de Cambridge, qui vont vers les autres jeunes pour les sensibiliser. C'est une idée fort intéressante.

Dans ma circonscription de Nanaimo—Alberni se trouve le splendide parc national Pacific Rim, qui comprend le centre d'interprétation Kwisis. Je tiens à dire que les programmes qu'on y offre chaque jour sont extraordinaires. J'ai eu la chance de participer à l'un d'eux il y a quelques mois.

Vous avez suggéré, dans votre exposé, d'éliminer les espèces envahissantes de ce parc. Nous avons accompagné un groupe de l'Université Vancouver Island au cours d'une sortie et l'avons aidé à enlever des espèces de graminées envahissantes des dunes de sable qu'on s'efforce de restaurer. C'est un programme fascinant dans lequel les jeunes s'investissent énormément. Ils suivaient un programme d'écologie là-bas.

Les dispositifs interactifs du centre Kwisis n'ont besoin d'aucun personnel, puisqu'ils sont automatisés. Ils permettent aux visiteurs d'apprendre une foule de choses. Quand il pleut sur la côte, où les précipitations de pluie annuelles atteignent 10 pieds, il est avantageux de pouvoir offrir ce genre d'activités divertissantes et instructives aux familles.

À quelque distance du parc, on a lancé récemment un autre programme à Ucluelet, où un aquarium vient d'ouvrir. On y emploie un grand nombre d'étudiants locaux pour intéresser les gens aux animaux intertidaux, les informant notamment au sujet des espèces qui vivent sous la surface, dans la zone intertidale, lesquelles échappent généralement à l'œil du profane en ballade.

Un grand nombre de ces jeunes feront des études universitaires en sciences, ce qui est certainement le but recherché. Il en va de même au Bamfield Marine Science Centre, de l'autre côté de la baie Barkley. Ce centre engage des étudiants locaux pour travailler dans le cadre de programmes scientifiques. Nous voudrions qu'il y ait davantage d'initiatives semblables.

Pour en revenir à Parcs Canada, vous avez parlé de Mon Passeport Parcs pour les jeunes de 8^e année dans votre exposé. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce programme, le nombre d'élèves qui y prennent part, les régions du pays qui l'adoptent, le succès qu'il remporte et depuis combien d'années est-il offert?

• (1710)

M. Andrew Campbell: Il s'agit d'un programme issu de la table ronde du ministre précédent, le ministre Prentice. En fait, c'est le premier ministre qui l'a lancé il y a un peu plus de deux ans. C'est une initiative conjointe de Parcs Canada, Nature Canada, la Société géographique royale du Canada et l'Institut Historica-Dominion.

Conjointement, nous touchons 400 000 élèves chaque année dans le cadre de ce programme. Nous les invitons à venir visiter nos parcs et communiquons nos coordonnées aux enseignants pour qu'ils puissent venir. Les élèves, en fait, reçoivent leur passeport quand ils sont en 8^e année et poursuivent le programme lorsqu'ils passent en 9^e année. C'est un de ces programmes auxquels les jeunes veulent participer plusieurs fois: une fois avec leur classe, espérons-le, et à quelques reprises avec leurs familles. Il commence à vraiment porter fruit, comme le montre le nombre de gens qui peuvent venir profiter des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux grâce au programme de passeport.

M. James Lunney: Y a-t-il des leçons à tirer si on examine les régions où le programme remporte du succès et la manière dont on pourrait l'élargir?

M. Andrew Campbell: Oui. Je crois que ce que nous avons appris de plus précieux, c'est faire appel à des partenaires déjà présents et influents en classe; en fait, nous avons commencé à réorienter nos efforts d'éducation en ce sens. Nous avons commencé à nous associer à d'autres types de programmes, à la Société géographique royale du Canada et au Fonds mondial pour la nature. Comme je l'ai souligné, nous organisons un programme d'initiation au camping avec l'International Mountain Biking Association.

Toutes ces initiatives nous ont permis d'apprendre énormément. Nous pouvons, à titre de gouvernement, contribuer à dresser la grande tente, comme le dirait Parcs Canada, où nous pouvons tous nous réunir et avoir une incidence réelle dans la vie des jeunes. Nous offrons un lieu extraordinaire où les gens peuvent apprendre de l'expérience.

M. James Lunney: Excellent.

Je tiens maintenant à féliciter une de vos employées, Sylva Johansson, au sujet du programme Valencia. Je n'avais jamais entendu ce nom, mais cette femme a réalisé des merveilles avec quelques accessoires, faisant revivre le naufrage du Valencia aux participants comme s'ils y étaient.

Vous voyez venir ma prochaine question, qui concerne les partenariats avec Mountain Equipment Co-op et l'International Mountain Biking Association. Où ces programmes ont-ils connu du succès? Vous avez entre autres évoqué Fort Langley. Pouvez-vous nous dire combien d'élèves ont participé à ces initiatives et quel est le groupe d'âge visé?

M. Andrew Campbell: Le programme s'adresse en fait aux familles. J'aimerais préciser que pour un certain nombre de ces programmes, comme celui d'initiation au camping offert à Calgary, environ 90 p. 100 des participants sont de nouveaux Canadiens. Nous remportons un vif succès auprès des néo-Canadiens, car ceux qui vivent en régions urbaines voient ces initiatives comme un moyen d'abattre un obstacle. Les enquêtes que nous avons menées ont révélé que l'un des principaux obstacles auxquels ils se heurtent quand ils s'aventurent dans la nature, c'est le manque apparent de connaissances. Quand on est confronté à quelque chose qui nous effraie et dont on ignore tout, on est en butte à un obstacle très difficile à surmonter.

Comme Parcs Canada n'a pas pour mandat d'acheter des tentes, c'est Mountain Equipment Co-op qui s'en charge, alors que l'International Mountain Biking Association donne de l'information sur les sentiers et les techniques de vélo de montagne. De nombreux groupes des quatre coins du pays ont guidé des visiteurs lors de randonnées pédestres, que ce soit sur le Sentier transcanadien ou des sentiers locaux. Les feux de camp sont absolument spectaculaires le soir. J'ai participé à un certain nombre d'activités, c'est vraiment formidable de voir 100 nouvelles familles profiter de la nature pour la première fois.

Le président: Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Madame Liu, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Mme Laurin Liu (Rivière-des-Mille-Îles, NPD): Je remercie nos témoins d'être venus nous rencontrer aujourd'hui.

Madame Poter, j'ai particulièrement aimé vous entendre dire que Montréal était un modèle à suivre. Je suis moi-même Montréalaise. J'y ai grandi. Ça me plaît de l'entendre. Montréal a récemment adopté le Plan métropolitain d'aménagement et de développement. C'est un pas en avant.

Souvent, les municipalités doivent travailler avec des budgets assez serrés. Elles ont des revenus qui sont limités. Ma question porte sur les infrastructures, notamment les usines d'épuration.

Selon vous, le coût de la construction de ces usines cause-t-il un stress sur les budgets municipaux? Le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer dans le financement de ces infrastructures?

Qui dit purification de l'eau, dit qualité de l'eau. Ma circonscription est délimitée au nord par la rivière des Mille-Îles. Cela touche directement la qualité de vie des résidents.

Quels sont vos commentaires à ce sujet?

• (1715)

[Traduction]

Le président: Vous invoquez le Règlement, monsieur Sopuck.

M. Robert Sopuck: Je crois que la question sur l'importance de la qualité de l'eau dans les régions urbaines est pertinente, mais qu'il est difficile pour les témoins de hasarder une opinion sur un sujet touchant le budget fédéral. Je considère donc la question irrecevable.

Le président: C'est également mon avis, madame Liu.

Vous pourriez poser cette question à d'autres témoins, mais ceux-ci viennent du ministère. En leur demandant si le gouvernement fédéral devrait financer un projet ou des programmes en général, on entre dans le domaine de la politique.

Je vous demanderais de garder ce fait à l'esprit en posant vos questions.

Merci.

Mme Laurin Liu: J'ignore si nous parlons toujours de la question qui a fait l'objet d'un rappel au Règlement. En ce qui concerne les défis, je crois que la qualité de l'eau en constitue un dans les régions urbaines. La purification de l'eau est une question particulièrement difficile pour les municipalités.

Le président: Ce n'est pas la même question.

Mme Laurin Liu: Ah non? Bien.

Le président: J'ai déjà tranché en ce qui concerne le rappel au Règlement. Vous gaspillez votre temps.

Mme Laurin Liu: D'accord.

Considérez-vous que la construction de cette infrastructure exerce des pressions sur les villes et leurs budgets?

Mme Virginia Poter: J'ai peut-être un avis personnel à ce sujet, mais mon expertise ne me permet pas de répondre à cette question. Je ne m'occupe pas de la réglementation des eaux usées ou de l'approvisionnement en eau à l'échelle municipale. Je ne suis donc pas habilitée à formuler une opinion éclairée à ce sujet.

Mme Laurin Liu: C'est juste. Merci.

Récemment, la découverte d'un béluga dans le port de Montréal a suscité l'inquiétude des habitants de la région. L'animal s'était égaré, ce qui est très inhabituel. On a en outre retrouvé une quinzaine de bélugas morts, et on ignore malheureusement si leur décès a été causé par une infection bactérienne ou la présence d'un polluant ou d'un produit chimique dans l'eau.

Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer dans le financement de la recherche, notamment dans le domaine de l'écotoxicologie?

M. Robert Sopuck: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

La question ne concerne en rien la conservation urbaine.

Le président: Il s'agit du même rappel au Règlement, madame Rempel.

Mme Michelle Rempel: C'est aussi une question d'ordre budgétaire.

Le président: Est-ce que quelqu'un souhaite ajouter autre chose à ce sujet?

Bien. Madame Liu, je vous demanderais une fois encore de vous en tenir au sujet qui nous occupe. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de relire l'objet de notre étude. Votre question dépasse la portée de l'étude.

Mme Laurin Liu: Compte tenu du rôle que le gouvernement fédéral devrait jouer dans la conservation urbaine, que devrait-il faire en ce qui concerne la recherche et les outils de recherches dans le domaine de l'écotoxicologie?

Mme Virginia Poter: Une fois encore, la question ne relève pas de mes compétences. C'est le ministère des Pêches et des Océans qui pourrait avoir une idée de la cause de la mort des bélugas.

Beaucoup de travaux sont en cours à Environnement Canada sur la qualité de l'eau, mais ce n'est pas dans mon service. Je ne suis pas très au fait de l'objet des travaux, des priorités et de l'approche adoptée à cet égard.

• (1720)

Mme Laurin Liu: Auriez-vous une idée de l'état de la recherche sur l'eau douce au Canada? Vous avez évoqué l'importance que revêt cette recherche pour la conservation urbaine.

Mme Virginia Poter: Ici encore, le Service canadien de la faune s'occupe principalement des zones protégées, des oiseaux migrateurs et des espèces en péril. Je sais que l'eau douce est d'une importance capitale pour les villes, mais je ne possède pas de connaissances étendues sur le sujet. Les terres humides peuvent jouer un rôle en assurant la filtration de l'eau à l'intérieur et à proximité des zones urbaines.

Mme Laurin Liu: Excellent, je vous remercie.

Vous avez également parlé de la participation des jeunes. Je me demandais si vous pourriez nous dire ce que la Biosphère a fait pour transmettre aux jeunes des connaissances scientifiques de base.

Quelles étaient les forces de la Biosphère et quelle mission a-t-elle accomplie à Montréal?

Mme Virginia Poter: Je déteste devoir me répéter, mais ce n'est pas vraiment de mon ressort. La Biosphère relève d'un autre groupe. Elle poursuit toutefois ses activités. Elle continue d'offrir les activités d'éducation et de sensibilisation en matière d'environnement comme elle le fait depuis 1995. Je crois qu'on s'interroge actuellement sur la manière dont elle devrait évoluer, au regard des divers moyens dont on dispose pour transmettre l'information à la population.

Des travaux sont en cours à cet égard.

Le président: Votre temps est écoulé. Merci beaucoup.

Nous laissons maintenant la parole à M. Toet, pour cinq minutes.

M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins.

J'aborderai probablement la question sous un angle légèrement différent. Je viens du monde des affaires, un domaine où la recherche

revêt une importance cruciale. Nous avons donc effectué bien des travaux à cet égard, mais nous devons, au final, obtenir des résultats et accomplir le travail.

C'est donc ainsi que j'ai tendance à voir la situation. Il faut effectuer des recherches, j'en conviens parfaitement, mais il faut aussi récolter des résultats, réaliser des progrès et mener des projets à bien.

Si j'établis un lien avec les affaires, c'est qu'au cours de votre exposé, madame Poter, vous avez indiqué que les aires naturelles, comme les forêts et les terres humides, rendent service aux communautés locales en épurant l'eau, en détournant et en absorbant les fortes pluies ou en retenant temporairement ces dernières pour ensuite les laisser s'écouler sans provoquer d'inondation. Elles contribuent également à réduire les coûts pour les administrations locales, selon ce que je peux voir. C'est tout à fait sensé du point de vue des affaires: si la nature se charge de faire une partie du travail, les coûts sont forcément moins élevés.

Je me demandais si vous pourriez nous donner d'autres exemples d'endroits où les forêts, les terres humides ou d'autres aires naturelles, outre celles dont j'ai parlé, pourraient avoir un avantage économique appréciable.

Mme Virginia Poter: Je suppose qu'il est parfois un peu difficile d'établir le coût d'un service écologique, mais des travaux intéressants ont été réalisés à ce sujet.

Je prendrai ici encore l'exemple de la Ville d'Edmonton, qui a publié quantité d'informations sur la question.

M. Lawrence Toet: Cela ne les dérange probablement pas.

Mme Virginia Poter: Ils ont tenté de déterminer la valeur qu'un arbre planté dans une ville apporte chaque année. C'est intéressant, parce que la réponse était autour de 80 \$ par arbre. Ils se sont ensuite penchés sur le coût de planter un arbre et de l'entretenir, et c'était environ 10 ou 20 \$.

Un arbre planté dans une ville procure un réel avantage net. Il contribue à la purification de l'air, il fournit de l'ombrage et il aide à maîtriser le climat local.

La ville de Toronto a fixé des exigences intéressantes. Par exemple, tous les nouveaux édifices qui dépassent une certaine taille — je ne sais pas exactement c'est quoi, mais c'est assez grand — doivent être munis d'un toit vert. C'est pour aider à régler la température locale, pour fournir un habitat à certaines espèces, etc.

Je pense que les gens qui habitent ces édifices en tirent aussi un net avantage, par exemple, certainement, une diminution des frais de climatisation en été. De plus, l'accès aux terrasses-jardins est souvent libre. On pourrait appeler cela un avantage lié aux loisirs ou tout simplement au bien-être pour les gens qui habitent un milieu urbain où les espaces verts sont limités. Nous savons que les espaces verts contribuent souvent au sentiment de bien-être, et les terrasses-jardins donnent accès à ce genre d'environnement aux gens qui habitent une région où il n'y a pas beaucoup de verdure.

Voilà quelques secteurs où on fait de véritables économies. Plus il y a d'espaces verts, plus il est possible d'améliorer la qualité de l'air. On a beaucoup travaillé à ce dossier aussi. Si la qualité de l'air est bonne, le nombre de maladies respiratoires et les effets sur les gens diminuent, ce qui réduit les coûts liés aux soins de santé.

Selon moi, il serait très avantageux d'incorporer la notion de conservation dans la planification urbaine. Ce n'est pas la seule chose qu'il faut prendre en considération; diriger une ville est une affaire complexe. Toutefois, il est certainement avantageux pour les citoyens que la conservation soit intégrée dans la conception des villes.

• (1725)

M. Lawrence Toet: Je suis heureux que vous ayez abordé la question sous cet angle; cela tombe bien. Une grande partie de ma circonscription a été surnommée « la ville des parcs », non seulement parce qu'elle compte de nombreux parcs, mais aussi parce qu'elle a été conçue de façon à recréer l'atmosphère d'un parc: il y a beaucoup d'arbres, d'espaces ouverts et d'espaces verts. Ces attributs ont grandement contribué au bien-être du quartier. Je suis heureux de pouvoir retourner dans ma circonscription pour dire aux électeurs que nous sommes sur la bonne voie, que nous avons pris de bonnes mesures et que nous l'avons fait de manière exemplaire. Je suis ravi de l'entendre.

J'aimerais aussi reprendre un sujet sur lequel on vous a déjà interrogé, monsieur Campbell. C'est la question des jeunes, un aspect très important du dossier. Vous avez parlé de certains de vos programmes. M. Lunney vous a posé des questions sur le camping et autres. M. Sopuck a aussi abordé le sujet.

J'aimerais savoir si certains de vos programmes réunissent des jeunes de milieux ruraux et urbains. Cela aurait de grandes répercussions.

Pouvez-vous nous parler de programmes actuels ou possibles dans le cadre desquels ce serait fait?

Le président: Le temps de parole du député est écoulé. Soyez bref, s'il vous plaît.

M. Andrew Campbell: Oui, certainement.

Nous offrons ce type de programmes dans différents parcs nationaux partout au pays. Le plus important est celui du Centre des Palissades. Nous avons rassemblé des jeunes autochtones à risque, ainsi que des jeunes de milieux ruraux et de Vancouver à différentes occasions. Nous avons aussi accueilli des jeunes d'Edmonton. Les expériences du genre sont nombreuses.

Le parc national de la Pointe-Pelée a mené nombre de projets visant à réunir des jeunes de milieux ruraux de la région de London, du sud de London, de Kitchener, de Cambridge et de Toronto.

Réunir ces groupes a donné des résultats positifs.

Le président: Merci.

Il nous reste quatre minutes, mais avant de poursuivre, monsieur Lunney, je pense que vous vouliez invoquer le Règlement.

M. James Lunney: Merci, monsieur le président.

Ma remarque d'il y a quelques instants sur les rappels au Règlement répétés a insulté Mme Liu et ses collègues.

J'aimerais donc leur présenter mes excuses pour cette remarque.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Rempel, les quatre dernières minutes sont à vous.

Mme Michelle Rempel: Merci, monsieur le président.

En tant que benjamine du caucus ministériel, j'aimerais aussi remercier mon collègue de ses excuses.

Cela dit, ma première question s'adresse à M. Campbell.

En tant que secrétaire parlementaire, l'une des premières activités auxquelles j'ai eu le plaisir de participer, c'est le lancement du programme d'initiation au camping. J'ai été étonnée de voir le nombre de néo-Canadiens qui y prenaient part. Je pense que c'était fait en partenariat avec la Catholic Immigration Society. C'était au parc national Banff.

Le programme a vraiment fait effet. Les gens disaient à quel point ils appréciaient la nature sauvage du Canada. Tous les Canadiens ont en commun ce sentiment de proximité à la nature, cette reconnaissance de la valeur des milieux sauvages.

Pouvez-vous nous parler des raisons qui ont motivé la création du programme d'initiation au camping? Par rapport à notre étude, même dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis son lancement, comment a-t-il contribué à sensibiliser les néo-Canadiens et les citoyens canadiens à l'importance de la conservation?

M. Andrew Campbell: Sa création a découlé de notre besoin de déterminer quels sont les groupes principaux qui n'ont pas de liens avec la nature. Nous en avons cerné trois: les jeunes, les citoyens et les néo-Canadiens. Ce sont les trois plus grands groupes qui n'entretiennent pas de liens avec la nature.

Nous nous sommes penchés sur les obstacles à renverser. Nous avons été très surpris de découvrir qu'un des obstacles majeurs, c'est que les gens ne sentent pas qu'ils ont les compétences requises pour passer du temps dans la nature. C'est pour cette raison que nous avons mis sur pied le programme d'initiation au camping.

Le programme influe non seulement sur les familles qui y participent, mais aussi sur les groupes scolaires. Des enfants nous écrivent pour nous dire qu'ils ont pu parler de leur expérience à l'école. Ils sont très fiers de parler de la conservation non seulement entre eux, mais aussi avec les gens qu'ils côtoient.

• (1730)

Mme Michelle Rempel: C'est fantastique. Je trouve intéressant que vous ayez parlé de l'analyse des obstacles. C'est très pertinent dans le contexte de notre étude.

Quels autres obstacles avez-vous cernés?

M. Andrew Campbell: Un autre qui nous a étonnés, c'est les connaissances générales des gens en matière de géographie. C'est pour cette raison que nous établissons souvent des partenariats avec la Société géographique royale du Canada.

Dans le secteur Jane-Finch, à Toronto, environ 80 p. 100 des jeunes ne savaient pas que leur ville est située sur le bord d'un lac. Un tel fait, qui nous ramène à... Je pense que c'est humiliant pour les Canadiens; nous nous sommes donc demandé ce que nous pouvions faire à ce sujet. En voilà un.

La distance entre les gens et la nature en est un autre. Aussi, les gens pensent qu'à cause de cette distance, les coûts associés sont élevés.

Nous travaillons à surmonter certains de ces obstacles. Il y a maintenant un autobus qui transporte les gens du centre-ville de Toronto au parc national de la Péninsule-Bruce. Tous les billets se vendent en l'espace de quelques minutes. C'est pour les personnes qui pensent que sans cette option, elles ne pourraient pas se rendre là-bas. Le service est offert par une entreprise privée, et c'est un grand succès, tant pour elle que pour nous.

Le président: Malheureusement, notre temps est écoulé.

Je remercie nos témoins, Mme Poter et M. Campbell, d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Vos témoignages étaient très intéressants.

Je remercie aussi mes collègues de leurs questions. Quelqu'un veut proposer la levée de la séance?

Mme Michelle Rempel: Je propose que la séance soit levée.

Le président: La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>